Droit du bail : improvisation

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **38 (2001)**

Heft 1498

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1010821

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'illusion démasquée de l'intelligence artificielle

Kaspar Villiger décide de retarder la mise en œuvre du frein à l'endettement. La preuve qu'on n'atteint pas l'équilibre avec un automatisme financier.

Notre pays a un rapport particulier avec les dettes : honnies lorsqu'elles sont publiques, on les adore lorsqu'elles permettent d'alléger sa propre déclaration d'impôt. De ce fait, le frein à l'endettement, présenté comme l'œuf de Colomb pour «discipliner» la prétendue indocilité naturelle des politiciens en matière budgétaire, a été plébiscité par le peuple.

Petit rappel pour commencer : comme la Confédération ne distingue pas entre compte de fonctionnement et compte d'investissement, l'objectif d'un déficit zéro en moyenne sur plusieurs années est une position extrémiste, car il signifie que le ménage fédéral n'emprunte pas un centime. En comparaison, le plan comptable «Buschor» qu'appliquent les communes et les cantons n'est pas aussi brutal : un déficit zéro du compte de fonctionnement n'exclut pas des emprunts pour les investissements. En refusant d'adopter le plan «Buschor», la Confédération s'impose un régime inutilement drastique et peu convainquant. Que ce soit pour faire voler des avions vides pendant six mois à fonds perdu, pour encourager la recherche scientifique ou pour creuser des tunnels utilisables plusieurs siècles, chaque franc est comptabilisé de manière identique, ce qui revient à additionner des pommes et des poires.

Grand adorateur de l'équilibre budgétaire, Kaspar Villiger est pris au dépourvu par la ferveur du «déficit zéro» qu'il a lui-même déclenchée : s'il met en vigueur au plus vite son dispositif conçu pour le beau temps, il risque d'étouffer encore plus la conjoncture. Ce serait alors un lourd tribut à l'extrémisme budgétaire, surtout lorsque Zurich est la première touchée. En revanche, s'il attend encore deux ans, M. Villiger fait la démonstration de l'inanité de ce type de dispositif : dès qu'il dérange, on le déclenche, à l'image de l'alarme d'altitude à l'approche de la piste 28 de Kloten. La réflexion est du reste valable pour l'aéronautique comme pour les finances.

En reportant la mise en œuvre du dispositif, Kaspar Villiger montre le bien-fondé des réticences exprimées par les adversaires du projet : le bon dosage des dépenses et des recettes en fonction des besoins de la société ne doit pas être lié à un automatisme financier. Si la politique pouvait être remplacée par de l'intelligence artificielle, cela se saurait ! *rn*

Dialecte

Hypothèse

Interrogé par la *Sonntags Zeitung* (2.12), le professeur Bergier signale qu'il a eu, au sein de la commission, des problèmes de compréhension linguistique. «Ich habe mich als Welscher mit französischer Prägung oft einsam gefühlt» (Je me suis souvent senti isolé comme Romand francophone). Il exprime aussi son regret de ne pas parler «schwizertütsch». C'est une question qui mérite attention. N'a-t-on pas vu, il y a quelques jours, à l'émission alémanique *10 vor 10*, des représentants de «Présence suisse» nous vanter, en dialecte, la Suisse quadrilingue ? Le 4 décembre, le quotidien bernois *Der Bund* note que de nombreux correspondants étrangers ont quitté le procès de l'accident de «canyoning» à Interlaken parce que ce procès, à répercussion internationale, est mené en dialecte. Et si une partie des difficultés de lecture et de compréhension pour des élèves de quinze ans étaient dues, non seulement aux enfants d'immigrés mais aussi à l'usage, dans la plus grande partie de la Suisse, d'idiomes qui ne sont pas une langue nationale officielle ? *cfp*

Droit du bail

Improvisation

Mardi de la semaine dernière, le Conseil des Etats adoptait une solution relativement favorable aux locataires, à savoir l'adaptation du prix des loyers à l'indice du coût de la vie.

Le lendemain, il se ralliait à la proposition d'un sénateur, président de l'Association suisse des propriétaires immobiliers, d'autoriser une double adaptation, à l'indice des prix d'une part et au niveau usuel des loyers du quartier d'autre part.

Le Conseil des Etats se veut une Chambre de réflexion. Ici, elle s'est comportée comme une Chambre d'improvisation. *jd*

Zurich

Touché au cœur

«Le taux de chômage bondit, frappant Zurich de plein fouet», titrait le quotidien *Le Temps* du 8 décembre dernier. A la lecture des chiffres, on découvre pourtant que le canton du Valais connaît une progression identique (+0,4 %) et le Tessin plus forte encore (+0,7 %). Quant au taux de chômage zurichois (2,4 %), même s'il augmente considérablement, il paraît bien modeste comparé à celui de Genève (4,6%). Mais quand «le cœur économique du pays» est touché, c'est tout le pays qui doit compatir. *jd*